**Intervention du Luxembourg**

 **EPU42 – Ghana**

Genève, le 24 janvier 2023

Le Luxembourg remercie ladélégation du Ghana pour la présentation de son rapport national et félicite le pays pour les progrès réalisés, dont l’élaboration de politiques publiques et de cadres juridiques liés à la protection de l’enfance, ainsi que les progrès faits par la Commission ghanéenne sur le sida.

Sur base de l’information disponible, ma délégation souhaite formuler les 3 recommandation suivantes :

1. Coopérer avec les partenaires de développement, notamment l’ONU, à améliorer les conditions de détention et dépénaliser les infractions mineures ;
2. Elaborer un plan national d’action sur les droits de l’enfant ;
3. Mettre en service le Fonds d’appui aux victimes de violences domestiques afin d’assurer la fourniture de services essentiels aux victimes.

Le Luxembourg souhaite plein succès au Ghana dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*137 mots/ Temps de parole prévu : 1min 5sec / 24 janvier 2023, 14h30 – 18h00 (114e/ 115)*